

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

La Picardie est l'une des 26 régions françaises. Il ne faut pas confondre la région (territoire) et la Région (institution). Animé par 57 conseillers régionaux élus pour 6 ans au suffrage universel direct, le Conseil régional règle les affaires de la Région au cours d'assemblées (sessions du Conseil régional) et de commissions permanentes.

Développement économique et emploi, formation professionnelle, transports et lycées, les compétences du Conseil régional touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens.

Les conseillers ont élu un président. Il compose l'exécutif avec les vice-présidents et les conseillers délégués, chacun responsable d'une politique précise (culture, relations internationales...).

Contact

15 mail Albert 1er
80 000 AMIENS
Tél. 03 22 97 37 37
<http://www.picardie.fr>

CAHIER D'ACTEUR

L'éolien, à la base du modèle énergétique de demain

La lutte contre le dérèglement climatique et l'épuisement des ressources naturelles est l'enjeu de long terme qui doit désormais guider l'ensemble des politiques publiques, à tous les niveaux d'action. Les coûts de l'inaction seraient localement très importants : vulnérabilité de l'économie aux fluctuations du prix des matières premières, augmentation non maîtrisée de la submersion marine, ou encore augmentation des vagues de canicules, inondations et autres événements climatiques extrêmes... Il faut donc agir, et limiter le réchauffement planétaire à moins de 2°C, en diminuant drastiquement les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour cela, il importe de **développer massivement, conjointement, les énergies renouvelables et les économies d'énergie**. Ce mouvement, comme l'ont prouvé de nombreuses études, serait de plus favorable à notre économie, en réduisant les importations de combustibles fossiles et relocalisant de nombreuses activités.

La Région Picardie est pleinement engagée dans cette lutte, en témoigne l'approbation, le 30 mars 2012, d'un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) très ambitieux, fixant des objectifs supérieurs aux engagements nationaux. La Région vise ainsi à doubler en 2020 sa production d'énergie renouvelable par rapport à 2012, et à l'horizon 2050 à couvrir avec ces énergies 95% de sa consommation d'énergie, correspondant à une division par plus de 5 des émissions de gaz à effet de serre (voir schéma page 4).

Le Conseil régional de Picardie a acté dans une motion adoptée en 2011 la diminution de la part de l'énergie nucléaire dans le mix électrique, du fait notamment de la forte hausse des coûts de production. L'éolien, en plein développement en Picardie, deuxième région en terme de puissance installée, est ainsi amené à progressivement fournir la majeure partie de la production électrique, et cela de manière compétitive comme l'a montré la dernière étude de l'ADEME sur le mix électrique. En 2050 la puissance installée en Picardie devrait ainsi produire l'équivalent de 3 réacteurs nucléaires actuels. Dans ce modèle énergétique presque entièrement basé sur des énergies variables, l'éolien en mer et le parc du Tréport en particulier est très important ; il bénéficie d'un facteur de charge élevé, d'une analyse de cycle de vie favorable et d'une adéquation aux réseaux électriques déjà existants. **Nous soutenons donc ce projet qui s'inscrit dans la lignée des objectifs énergétiques et climatiques de notre région, en cohérence avec la loi de transition énergétique.**

DÉBAT PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN TERRESTRE ET EN MER CONSTITUENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DONT LES TERRITOIRES DOIVENT S'EMPARER

La filière éolienne française est aujourd'hui une réalité qui induit de l'emploi en Picardie

La Région Picardie, au travers de ses actions visant à accompagner le développement de la filière éolienne sur son territoire, fait le constat suivant :

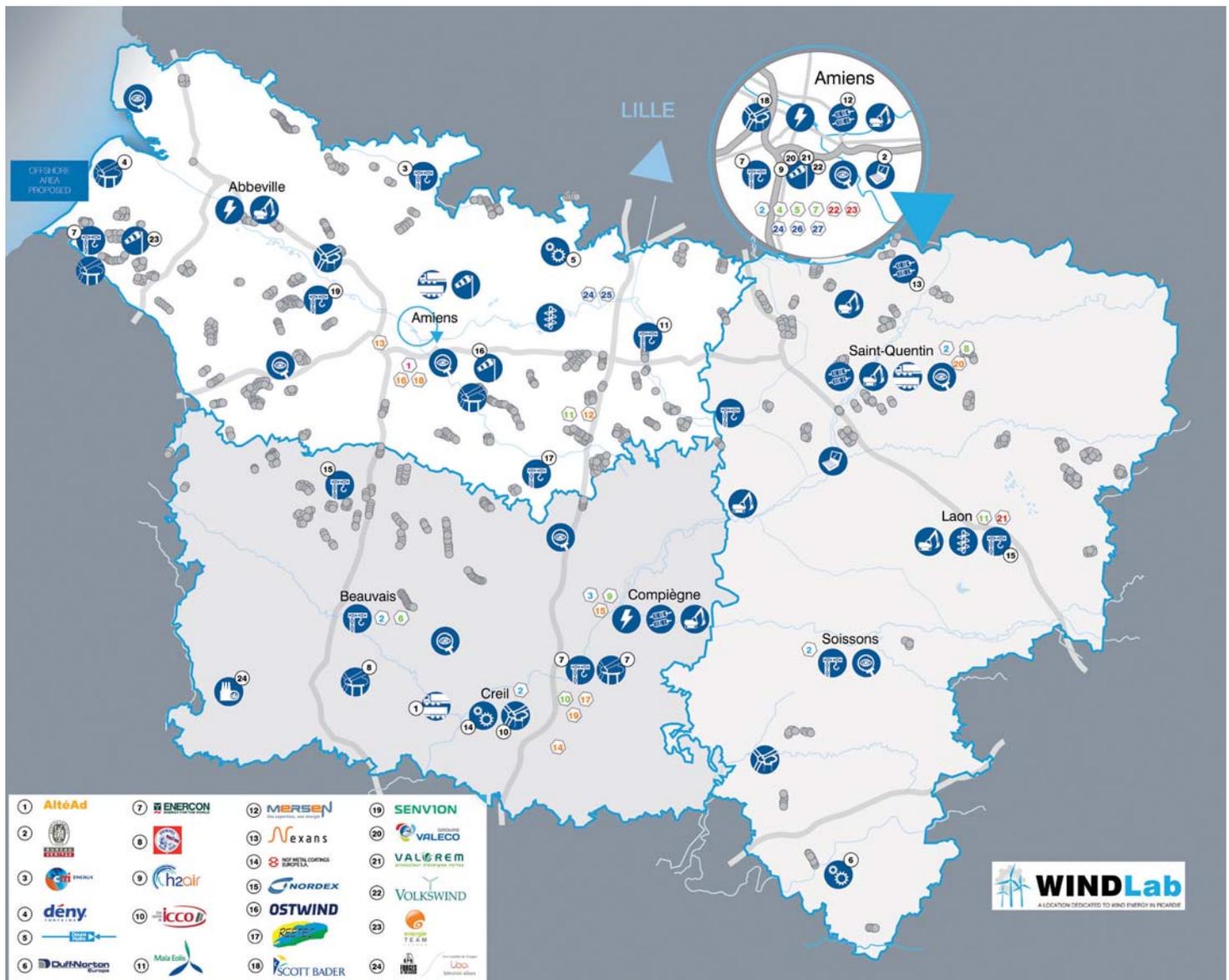
- A ce jour, l'éolien a généré environ 800 emplois sur le territoire régional ;
- Ces emplois sont ventilés sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien, sur la fabrication de composants, le développement des parcs, les travaux de construction, mais aussi la maintenance et l'exploitation ;
- Les perspectives d'augmentation de ce nombre d'emplois sont tout autant liées au contexte mondial et européen (état du marché et des capacités de production) qu'au contexte national (politiques énergétiques et projets

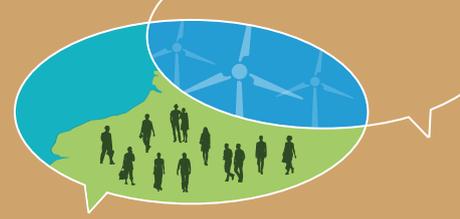
éoliens en mer) et régional (définition des objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables).

Le développement éolien terrestre actuel permet donc pour de nombreuses entreprises locales de se diversifier. Il constitue également une source potentielle d'implantations exogènes et d'investissements étrangers qui créent de l'emploi local.

Le meilleur exemple sur le territoire picard est sans nul doute la société Enercon, fabricant allemand d'éoliennes terrestres, qui a installé son siège social français en Picardie et emploie aujourd'hui 210 personnes en région Picardie (550 personnes en France).

Cartographie des entreprises picardes de la filière éolienne, par corps de métiers





La Région Picardie accompagne le développement de la filière éolienne pour optimiser la création d'activité sur son territoire

La Région Picardie intervient, au travers de ses compétences, sur trois volets pour faciliter la création d'activité induite par le développement éolien :

- *La formation des techniciens de maintenance éolienne, point fort de la filière régionale.* L'installation de parcs éoliens nécessite de former des techniciens qualifiés en capacité de surveiller le bon fonctionnement des machines et d'y intervenir rapidement. La Région a donc créé **WindLab, une plateforme de formation de techniciens de maintenance localisée à Amiens.** Opérationnelle depuis septembre 2013, 69 techniciens ont à ce jour été formés dont 87% de demandeurs d'emplois. Il faut mentionner en particulier le taux d'emploi très important, preuve que la filière recrute, puisque près de 85% des techniciens ont trouvé un emploi dans l'éolien en sortant de cette formation, et ¾ d'entre eux sont en CDI.



Les nacelles et le mât de la plateforme WindLab

- *L'accompagnement des entreprises souhaitant se diversifier dans l'éolien.* Ce travail mené en partenariat avec la CCI Littoral Normand Picard permet d'**aider les entreprises à analyser leur potentiel de diversification ou à renforcer leur positionnement dans cette filière.** Il s'appuie en partie sur des outils tels que Windustry France (porté par le Syndicat des Energies Renouvelables et soutenu par l'Etat) et CCI Business EMR qui permet, de façon ciblée et structurée, de mettre en contact les entreprises avec les donneurs d'ordre.

- *L'appui aux projets de R&D.* Il s'agit pour la Région de consolider la capacité d'innovation de la Picardie en matière de technologies ayant des applications en lien avec les énergies renouvelables. Plusieurs partenaires de la Région (Université de Picardie, UTC, ESIEE, INERIS, CETIM) sont déjà mobilisés sur l'éolien et disposés à diversifier leur programmes de recherche. **La plate-forme d'innovation collaborative IndustriLAB** est un autre équipement de pointe qui peut être mis à disposition de la filière.

Etant donné son engagement en faveur du développement éolien et de la structuration de la filière, la Région Picardie souhaite activement saisir les opportunités économiques de ce projet éolien.

Le projet éolien de Dieppe - Le Tréport, nouvelle opportunité économique pour les territoires.

Ce projet éolien s'inscrit dans une dynamique industrielle plus large qui va nécessiter la création d'usines au Havre et l'utilisation des infrastructures portuaires attenantes pour l'installation des éoliennes. Par ailleurs, le centre principal d'exploitation et de maintenance sera localisé à Dieppe et Adwen a prévu de déployer à Rouen un centre d'ingénierie et de R&D.

Ce schéma de déploiement industriel, de facto, induit une création d'emplois directs localisés hors de Picardie puisque notre région ne possède pas d'infrastructures portuaires adaptés aux besoins de cette filière.

C'est pourquoi, dans un souci de juste répartition des retombées économiques locales, la Région Picardie attend de la maîtrise d'ouvrage et de son partenaire industriel Adwen qu'ils poursuivent les échanges d'informations et

développent leur collaboration avec la Picardie notamment sur les sujets suivants :

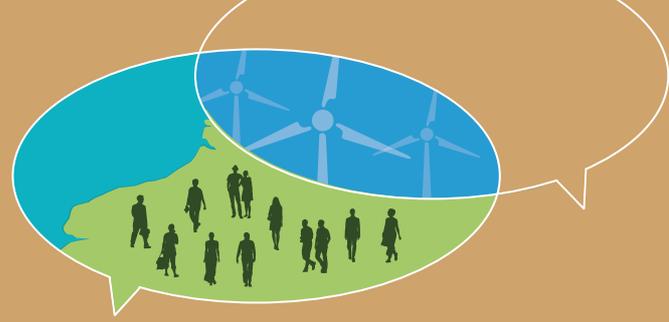
- L'identification et l'accompagnement des sous-traitants potentiels ;

- La mobilisation des outils de formation, tout particulièrement de WindLab, en adéquation avec les besoins de la filière. L'expérience accumulée avec le travail sur l'éolien terrestre peut facilement évoluer pour intégrer les compétences des métiers de l'offshore ;

- Le recours aux plateformes d'innovation, centres de transferts technologiques aux laboratoires et aux compétences existantes en matière de recherche, d'innovation et de développement.

DÉBAT PUBLIC

PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DE DIEPPE - LE TRÉPORT



UNE CO-CONSTRUCTION DU PROJET POUR UN PARC ÉOLIEN Tourné VERS SON HINTERLAND

En addition des retombées économiques liées à l'essor d'une nouvelle filière industrielle, la Région Picardie se positionne en faveur d'un parc éolien en mer qui soit facteur de développement pour les secteurs de la pêche et du tourisme, et exemplaire d'un point de vue de son intégration et des impacts sur l'environnement marin.

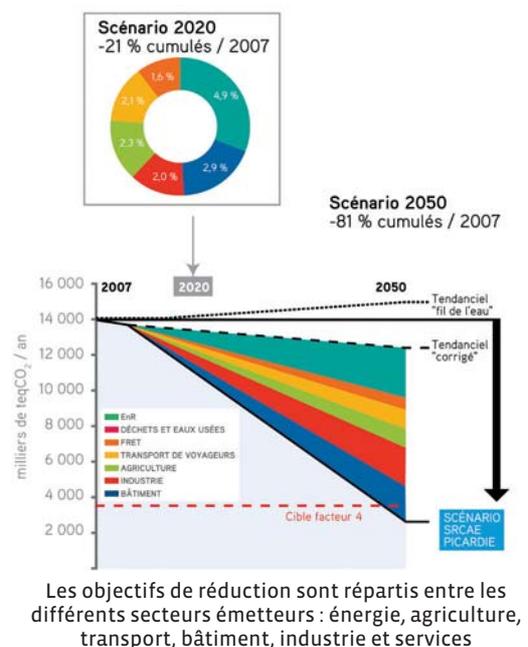
En ce qui concerne **la pêche**, il convient de conforter une activité économique qui fait partie de l'identité de ce territoire bi-régional. La flotille de pêche du Crotoy est ainsi désormais basée au port du Tréport du fait de l'ensablement progressif de la baie. Nous saluons donc l'évolution favorable du projet depuis le 1er appel d'offre pour mieux prendre en compte les intérêts des pêcheurs : zone réduite, espacement plus important entre les éoliennes, implantation des éoliennes et des câbles sous-marin de manière à respecter au mieux les ridens de Dieppe, les dunes sous-marines en général et les sens des principaux courants. La maîtrise d'ouvrage a ainsi fait des efforts pour favoriser le passage de navires et la pêche artisanale, aux arts dormants et trainants, au sein du parc. **Sous condition d'une mise en sécurité optimale d'une telle zone de pêche, nous sommes favorables à cette évolution et appelons la préfecture maritime à se prononcer au plus vite sur la question.** Il sera également important de limiter l'impact des fondations des éoliennes sur les fonds marins, d'étudier et permettre un effet récif des fondations et enfin d'accompagner les pêcheurs dans la diminution de leurs charges de gasoil en soutenant le développement de navires et de techniques de nouvelles générations, plus propres et plus économes.

Le développement du parc éolien en mer doit également être pensé pour être un atout pour les acteurs **du tourisme** de la côte picarde. Il ne faut pas craindre d'impacts négatifs a priori, les premières études réalisées sur des parcs offshore d'Europe du Nord montrent que les éoliennes en mer n'ont pas d'impact sur la fréquentation touristique des zones côtières concernées. Avec l'implantation actuelle au large du Tréport, à plus de 15 km du trait de côte, l'impact visuel n'occuperait qu'une partie du champ de l'horizon marin et serait réduit uniquement aux jours de temps clair. Le parc doit au contraire permettre le développement d'une offre touristique nouvelle, de découverte de cette industrie d'avenir. Des circuits pourraient être ainsi proposés, alliant découverte en bateau du parc en mer, explication sur la technologie mais aussi visites des installations terrestres de l'industrie éolienne (centre de maintenance, parcs terrestres du Vimeu, usine du Havre...).

Le parc éolien en mer doit de plus être développé dans la plus totale transparence et la plus grande concertation au sujet de ses effets sur **l'environnement marin**. Il est important d'adopter une méthode ERC (éviter, réduire, compenser), et d'y allier l'étude et l'évaluation continue de ces impacts, en lien avec un groupe de scientifiques spécialisés. Pour éviter et réduire les nuisances sonores pour les mammifères marins au moment de la pose des fondations, la technique du rideau de bulles semble à préconiser. Des études précises des impacts sur l'avifaune doivent aussi être menées.

Enfin, pour maximiser les retombées et l'acceptabilité locales, il nous importe vivement que les territoires (collectivités locales et citoyens) soient associés **au financement et à la gouvernance du parc éolien en mer du Tréport**. Pour une meilleure cohérence de l'action publique, la Région Picardie propose aussi une mise en commun des retombées fiscales, au profit d'un fond pour le développement soutenable de l'emploi et des activités maritimes, cogéré par les différents acteurs.

Gisement global des émissions du SRCAE de la Picardie



Les objectifs de réduction sont répartis entre les différents secteurs émetteurs : énergie, agriculture, transport, bâtiment, industrie et services